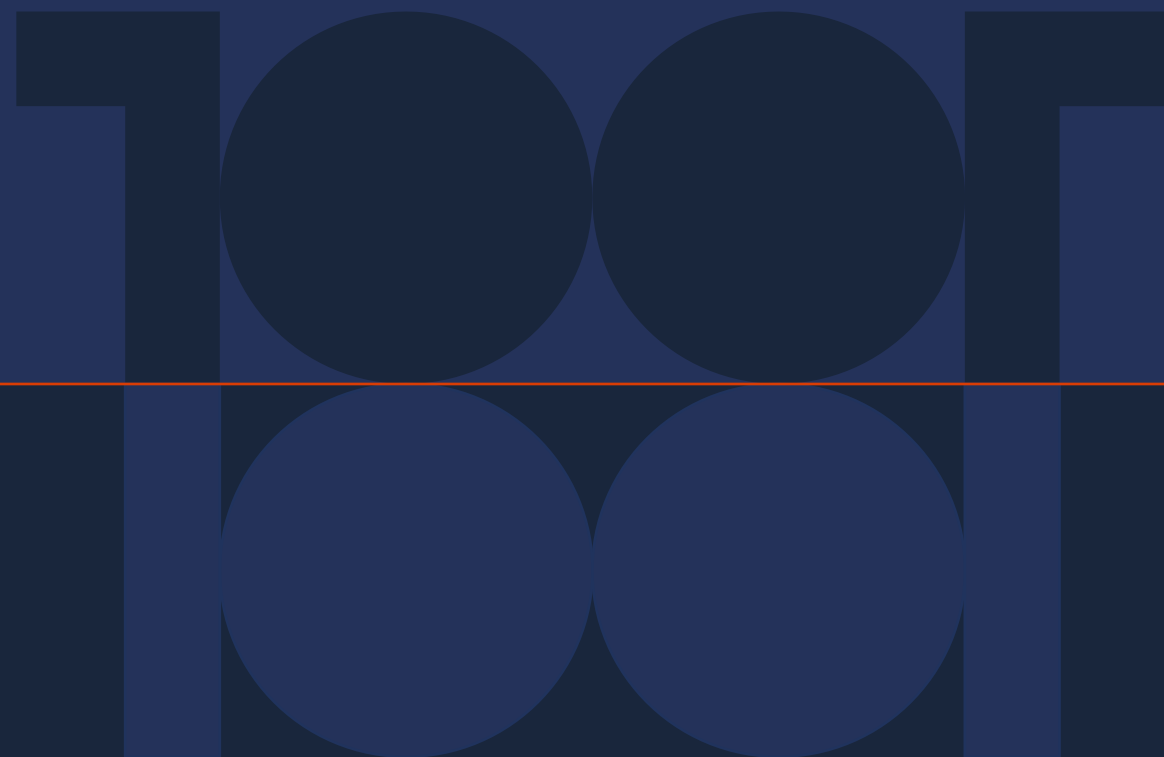


**PANORAMA DE LA PHILANTHROPIE
BANQUE TRANSATLANTIQUE /
CERPHI**

Rapport d'étude – Edition 2025



SOMMAIRE

1. Contexte et objectifs de l'étude
2. Définition de la philanthropie
3. 10 chiffres clés et 1 différence fiscale à retenir
4. 3 idées clés pour mieux comprendre et anticiper les tendances
5. Méthodologie et sources

01.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

La Banque Transatlantique a créé en 2012 un fonds de dotation innovant, avec une double mission : soutenir l'intérêt général et agir en incubateur philanthropique.

- Grâce aux revenus de sa dotation et à l'appel public à la générosité, le Fonds de Dotation Transatlantique apporte son soutien à d'autres organismes d'intérêt général dans le respect de son objet et selon 3 axes : Solidarité, Santé, Culture.
- Le Fonds de Dotation Transatlantique est le premier fonds de dotation créé par une banque française hébergeant des compartiments dédiés et pérennes pour le compte de philanthropes, particuliers ou entreprises. Ces derniers disposent ainsi d'un fonds à leur nom et co-géré avec le Fonds de Dotation Transatlantique.

En 2025, la Banque Transatlantique a souhaité réaliser une étude de référence inédite permettant de mesurer et de comparer l'engagement philanthropique en France et aux Etats-Unis.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.



02.

DÉFINITION DE LA PHILANTHROPIE

LE TERME « PHILANTHROPIE » PEUT ÊTRE ENTENDU DE MANIÈRES DIFFÉRENTES. UN SENS RESTRICTIF ILLUSTRE LE DON FINANCIER DE PERSONNES RICHES. IL PEUT AUSSI ÊTRE ENTENDU DE FAÇON ÉLARGIE ET ENGLOBER TOUTES LES FORMES DE GÉNÉROSITÉ VENANT DES DIVERSES STRATES SOCIALES, Y COMPRIS MODESTES. SELON LA DÉFINITION ÉTABLIE PAR PAYTON ET MOODY DE L'UNIVERSITÉ D'INDIANA, LA PHILANTHROPIE RECOUVRE TOUTES LES « ACTIONS VOLONTAIRES AU SERVICE DU BIEN PUBLIC » (VOLUNTARY ACTION FOR THE PUBLIC GOOD).

EN FRANCE, LA PHILANTHROPIE DÉCRIT SOUVENT LES LARGESES DE GRANDES FORTUNES. LE TERME DE DON ÉTANT PLUS COURAMMENT UTILISÉ POUR DÉCRIRE LES AUTRES FORMES DE GÉNÉROSITÉ DES MÉNAGES ET CE À TOUS LES NIVEAUX DE REVENU ET DE PATRIMOINE.

LE SENS RETENU POUR LE PANORAMA DE LA PHILANTHROPIE BANQUE TRANSATLANTIQUE / CERPHI PREND EN COMPTE TOUTES LES FORMES DE GÉNÉROSITÉ ET DE RESSOURCES COLLECTÉES, DANS UNE VISION ÉLARGIE DE L'ENGAGEMENT PRIVÉ AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

03.

10 CHIFFRES CLÉS ET 1 DIFFÉRENCE
FISCALE À RETENIR

10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR (1/5)

1.

Montant total des financements privés dédiés à l'intérêt général :

- Le montant total des financements privés est de **557,16 milliards de dollars** aux États-Unis (2023) et de **9,225 milliards d'euros** en France (2022).
- En valeur absolue, le montant total des financements privés est **60,4 fois supérieur** aux USA.
- Cette comparaison prend pour hypothèse une quasi-parité monétaire : 1\$ ≈ 1€.
- Ce total est calculé **toutes sources confondues** : particuliers et entreprises.
- Nota bene : Aux États-Unis, les fondations sont distinguées comme une troisième source à part entière de générosité (en dédoublonnant les montants donnés par les particuliers aux fondations). Ce calcul de dédoublonnage n'est pas réalisé en France mais cela n'empêche pas de comparer les deux marchés, puisque les dons proviennent toujours de deux sources « primaires » : **soit des particuliers, soit des entreprises** (peu importe qu'une partie plus ou moins mesurable des fonds transitent par des fondations ou qu'ils soient attribués en direct à des associations bénéficiaires).

2.

Poids relatif des financements privés dans la richesse nationale (2023) :

- Les financements privés représentent 0,3% du PIB français contre 2,01% du PIB américain (6,7 fois plus).

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR (2/5)

3.

Part des legs dans les financements privés :

- La part des legs est de 7,7% aux États-Unis (2023) et de 13,8% en France (2022).
- En valeur relative, les legs sont 1,8 fois plus importants en France.

4.

Part du mécénat d'entreprise dans les financements privés :

- La part du mécénat d'entreprise est de 6% aux États-Unis (2023) et de 42% en France (2022).
- En valeur relative, le mécénat d'entreprise est 7 fois plus important en France.
- Cela peut s'expliquer notamment par une différence culturelle : en France, l'entreprise répond à des attentes fortes de responsabilité sociétale et d'engagement citoyen, et les dirigeants sont incités à incarner cette exigence, qui peut s'exprimer via le mécénat. Tandis qu'aux États-Unis, le rôle de l'entreprise est perçu d'abord comme devant générer des profits pour l'actionnaire. En parallèle, aux États-Unis, le dirigeant (ou actionnaire) qui s'enrichit grâce à l'entreprise a un devoir moral (et une certaine pression sociale) de donner à titre personnel.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi - Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR (3/5)

5.

Part des donateurs dans la population générale :

- En France, 14% des foyers fiscaux (2022), soit 5,5 millions de foyers, effectuent des dons, contre 54% de la population générale aux États-Unis (2023).
- En valeur relative, la proportion de la population qui contribue à « l'économie du don » est 3,9 fois plus importante aux États-Unis.

6.

Part des donateurs dans la population fortunée :

- En France, 81% des foyers à très hauts revenus, ayant plus de 120.000€ de revenus nets annuels, effectuent des dons en 2023 (contre 77 % en 2019). Aux États-Unis, ce sont 85% des *high net worth individuals* (HNWI), foyers dont le revenu annuel dépasse 200.000 \$ ou détenant 1 million de dollars de patrimoine d'investissement (hors résidence principale), qui effectuent des dons caritatifs en 2022 (contre 91 % en 2015).
- Les proportions de la population fortunée qui contribue à « l'économie du don » se situent dans le même ordre de grandeur aux États-Unis et en France.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi - Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR (4/5)

7.

Part des bénévoles dans la population générale adulte :

- En France, 28% de la population adulte (2023), est engagée dans des activités bénévoles. Cette proportion s'élève à 28,3 % aux États-Unis (2023).
- En valeur relative, le niveau d'engagement de la population générale dans le bénévolat se situe à même hauteur aux États-Unis et en France.

8.

Part du bénévolat dans la population fortunée :

- En France, 55% des foyers à très hauts revenus (2023), ayant plus de 120.000€ de revenus nets annuels, sont engagés dans des activités bénévoles. Aux États-Unis, ce sont 36,8% des *high net worth individuals* (HNWI), foyers dont le revenu annuel dépasse 200.000 \$ ou détenant 1 million de dollars de patrimoine d'investissement (hors résidence principale), qui sont engagés dans des activités bénévoles en 2022 (contre 49,7 % en 2015). Nb : pas de données disponibles pour la France pour les années antérieures ou postérieures à 2023.
- En valeur relative, le bénévolat est sensiblement supérieur en France parmi les groupes sociaux fortunés (près de 20% en plus, par rapport aux États-Unis).

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi - Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR (5/5)

9.

Dynamique de création de nouvelles fondations :

- En France, les nouvelles fondations créées représentent une progression annuelle de 4,81% (2023), contre une évolution annuelle de 0,64% aux États-Unis (2020).
- En valeur relative, la dynamique de progression des fondations est nettement supérieure en France (7,5 fois plus rapide qu'aux États-Unis).
- Ce différentiel de rythme de croissance peut s'expliquer par le fait que le paysage des fondations est très ancien et donc plus « mature » et stable aux États-Unis, tandis qu'en France ce secteur se développe rapidement, notamment depuis la loi Aillagon (2003), avec un potentiel de progression annuelle significatif au cours des prochaines années.

10.

Nombre d'habitants par association :

- En France, il y a 1 association pour 46 habitants (2024, statuts Loi 1901 et droit local en Alsace-Moselle) contre 1 association pour 226 habitants aux États-Unis (2022, statut 501(c)(3)).
- En valeur relative, la « densité » associative est nettement plus forte (4,9x) en France par rapport aux États-Unis.
- Cela peut s'expliquer par le succès et la stabilité séculaire de la Loi 1901.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

1 DIFFÉRENCE FISCALE

- **Mécanisme d'incitations fiscales : une différence essentielle :**
 - Aux États-Unis, le don est **déduit de l'assiette fiscale** (base taxable), tandis qu'en France il est **déduit de l'impôt dû**. Ce principe rend les incitations fiscales nettement plus avantageuses côté français, puisqu'elles permettent dans certains cas de « gommer » complètement l'impôt. Aux USA, la déduction d'un don a peu d'incidence sur le montant final de l'impôt à acquitter, sauf si le don est de très grande envergure.
 - Cette différence de principe s'applique aussi bien aux incitations fiscales pour les particuliers que pour les entreprises.
- **Un dispositif plus « inégalitaire » aux États-Unis :**
 - Aux États-Unis, la déductibilité du don sur l'assiette fiscale (base taxable) fait **varier le coût réel du don** pour les ménages en fonction de leur taux marginal d'imposition (déterminé par la tranche fiscale dans laquelle ils se situent). Ce mécanisme induit une incitation fiscale **relativement plus favorable aux foyers américains fortunés**.
 - En France, le principe d'une réduction fiscale appliquée sur l'impôt dû apparaît plus « égalitaire » : le coût d'un euro donné est **le même pour tous les ménages imposables**.
- **Un dispositif d'incitations qui concerne très peu de ménages donateurs aux États-Unis :**
 - Aux États-Unis, 54% de la population effectue des dons, mais seulement 10% des foyers déclarent leurs dons à l'administration fiscale en demandant à bénéficier du dispositif incitatif.
 - La majorité (90%) des foyers fiscaux américains, qu'ils soient par ailleurs donateurs ou non, choisissent un **abattement fiscal forfaitaire** qui est plus avantageux que de déclarer séparément leurs dons sur un formulaire spécifique. Cela rend le dispositif fiscal d'incitation au don peu attractif pour la majorité de la population.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

TABLEAU DE BORD COMPARÉ

Indicateurs	États-Unis	Comparatif	France	Année
Total financements privés (particuliers + entreprises)	557,16 milliards \$	USA > France (60,4x)*	9,225 milliards €	2023 (US) 2022 (FR)
Part du legs	7,7 %	France > USA (1,8x)	13,8 %	2023 (US) 2022 (FR)
Part du mécénat d'entreprise	6 %	France > USA (7x)	42 %	2023 (US) 2022 (FR)
Part dans le PIB	2,01%	USA > France (6,7x)	0,30%	2023
% donateurs dans population générale	54 % population	USA > France (3,9x)	14 % foyers fiscaux (5,5 millions foyers)	2023 (US) 2022 (FR)
% donateurs fortunés	85 % HNWI (91 % en 2015)	USA ≈ France	81 % foyers très hauts revenus (77 % en 2019)	2022 (US) 2023 (FR)
Bénévolat (population générale adulte)	28,3 %	USA ≈ France	28 %	2023 (US) 2023 (FR)
Bénévolat (pop. fortunée)	36,8 %	France > USA (1,5x)	55 %	2022 (US) 2023 (FR)
Dynamique création nouvelles fondations	+0,64% / an	France > USA (7,5x)	+4,81% / an	2020 (US) 2023 (FR)
Nombre d'habitants / association	226 hab. / association 501(c)(3)	France > USA (4,9x)	46 hab. / association	2022 (US) 2024 (FR)
Incitations fiscales	Déduction de l'assiette taxable	France > USA	Déduction de l'impôt dû	2025
* Pour une hypothèse de parité monétaire : 1\$ = 1€.				

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

04.

3 IDÉES CLÉS POUR MIEUX
COMPRENDRE ET ANTICIPER LES
TENDANCES

3 IDÉES CLÉS À RETENIR

1.

Du point de vue des experts interrogés, les **pratiques sociales** autant que la **vision culturelle** du **rapport à l'intérêt général** et du **rapport à l'argent**, confèrent à la **philanthropie américaine** et à la **philanthropie française** des spécificités propres, qui les **distinguent fortement**. Si la philanthropie américaine apparaît comme puissante, à la fois par les fonds qu'elle mobilise et la place qu'elle occupe dans la société et les débats publics, la philanthropie française apparaît comme plus discrète, plus effacée, face à des enjeux d'intérêt général où elle n'entend pas interférer à la place des pouvoirs publics.

2.

L'une et l'autre se retrouvent néanmoins aujourd'hui **confrontées à des défis sociétaux et environnementaux**, face auxquels il devient de **plus en plus urgent d'apporter des réponses**, que les mécanismes traditionnels de régulation de la société civile et des pouvoirs publics peinent à apporter.

3.

Dans ce contexte qui questionne la philanthropie sur son rôle, sa légitimité et son efficacité, un **courant de réflexion** présent de part et d'autre de l'Atlantique, amène à voire se profiler **une évolution des contours de la philanthropie**.

AUX ÉTATS-UNIS : UNE PHILANTHROPIE PUISSANTE ET ASSUMÉE

- La culture de **l'engagement citoyen**, au service de la communauté à laquelle on appartient, est perçue comme **très présente et incarnée**, à tous les âges de la vie : à l'école, dans son quartier, dans son église... Cette participation active à la « vie de la Cité » dès le plus jeune âge, encourage des pratiques de dons, au nom d'une tradition de « Give back », pour protéger, aider sa communauté, pallier aux besoins que la puissance publique ne prend pas systématiquement en charge – écoles, hôpitaux, culture, religion, aide de proximité aux plus démunis...
- Une **posture d'enthousiasme**, spontanée, collective, une **vision positive de l'argent**, associée à des valeurs de réussite, stimulante et source de fierté, créent un climat de **reconnaissance sociale de l'engagement philanthropique** qui stimule son développement et incite à y investir des montants très conséquents.
- La présence de **grandes fondations dynastiques** – Ford, Carnegie, Rockefeller, Bloomberg – qui disposent de **fonds importants** et transmettent de génération en génération des valeurs et une expertise de plus en plus pointue pour optimiser l'impact des actions mises en œuvre, joue un rôle important. Très présentes dans le débat public, elles ont un **impact important sur des prises de position**, font partie de la narration, dans un contexte politique, économique et social.
- **L'importance des fonds engagés**, autant que les **prises de parole dans le débat public** de grands acteurs de la philanthropie américaine tendent aussi à **politiser son rôle**, la rendant sujette à des choix d'orientations stratégiques qui peuvent fluctuer, en fonction de tendances plus conjoncturelles, et **l'expose à des critiques** :
 - Une philanthropie des « ultra-riches » très médiatisée, fait l'objet d'une critique à forte résonance, lui reprochant de n'être qu'au service de l'image de grands patrons et de ne pas chercher à transformer un système qui est pourtant la cause d'inégalités et d'injustices croissantes.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

EN FRANCE : UNE PHILANTHROPIE DISCRÈTE ET ENGAGÉE

- Très fortement influencée par le rôle d'un **État-providence**, en charge de **porter l'intérêt général** et d'intervenir à toutes les étapes clés de la vie des citoyens, la **culture de l'engagement citoyen** reste limitée en France, le plus généralement associée au paiement de l'impôt et au vote.
- Il en résulte un **montant global de ressources privées affectées au financement de l'intérêt général** qui reste **limité**, malgré un cadre légal et fiscal qui a évolué depuis la fin des années 2000 et fortement incitatif.
- Si elle s'inscrit dans le prolongement de pratiques de dons qui ont toujours existé – au nom de la charité, de la générosité– **l'émergence d'une philanthropie structurée est plus récente en France**, date d'il y a moins de 50 ans. Un courant très récent, qui date d'il y a moins de 10 ans, amène aujourd'hui à requestionner le fait de s'attaquer aux conséquences, plutôt qu'aux « causes racines », dans une **approche plus systémique**, en prenant en compte de façon plus globale les interactions des causes entre elles, en **agissant de façon non-concurrentielle entre bailleurs**, en développant **des approches plus collectives**.
- Si **l'accompagnement** et la **sécurisation** des projets philanthropiques soutenus par les publics les plus aisés a beaucoup progressé ces 15 dernières années, grâce à une **professionnalisation** des services développés par les fondations abritantes, les banques privées, les family office, des **progrès sont encore possibles** pour :
 - **Cultiver la relation**, créer un lien durable entre la « cause » et le donateur.
 - **Capter de nouveau publics** : plus jeunes, fortunés ou plus modestes, animés d'un sens de l'engagement et du partage de la valeur plus incarné et plus tôt, pour prendre le relais des Boomers et des Matures, dont le poids démographique est en déclin et dont les capacités à contribuer davantage que ce qu'ils font déjà sont limitées.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

UNE URGENCE FACE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- En France comme aux États-Unis, **les pratiques de don**, la générosité, la solidarité, sont perçues comme des traditions anciennes, **qui ont toujours existé**. Dans un contexte plus récent de prise de conscience d'une **aggravation des inégalités sociales** et des **déséquilibres environnementaux**, la philanthropie est confrontée à des **enjeux nouveaux** et des **pratiques nouvelles** voient le jour.
 - Une **plus forte mobilisation des « grandes fortunes »** tend à focaliser l'attention, tout en soulevant un questionnement sur les **risques et les limites d'une « privatisation » de l'intérêt général**, au détriment d'un principe de démocratie et de légitimité à agir au nom de l'intérêt général.
 - Le contexte **de tensions exacerbées sur les financements publics** de l'intérêt général, en France comme aux États-Unis, questionne également sur le **rôle spécifique des financements privés**, leur capacité à relever les défis sociétaux et environnementaux, à l'échelle régionale, nationale ou mondiale, ainsi que **leurs limites**.
- Concrètement, le point de vue des experts interrogés converge pour témoigner **d'une très grande diversité de profils et de choix de causes** parmi les philanthropes qui s'engagent, avec des moyens qui peuvent être très importants, ou plus modestes, et s'orientent vers **des modalités variées** : dons, legs, création d'une fondation, familiale ou d'entreprise, abritée ou non, création d'un fonds de dotation...
 - Tous sont animés d'un profond désir de **« transformer la société »**, de **« réparer »** les écarts qui se creusent et les déséquilibres qui causent des troubles, avec une attention particulière :
 - **Au sens de leur engagement** : en lien avec leur histoire personnelle, leur vie intime, leurs émotions, une vision qu'ils partagent et qui motive leur engagement.
 - **A l'impact de leur engagement** : ils attendent un « retour sur investissement », souhaitent que leur engagement soit utile, qu'il ait un impact significatif, réel, à court, moyen ou plus long terme.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

VERS UNE ÉVOLUTION DES CONTOURS DE LA PHILANTHROPIE

- Un phénomène de « mondialisation », avec l'émergence de « grandes fortunes » qui s'engagent en philanthropie, aussi bien aux États-Unis, qu'en Europe ou en Asie est perçu comme stimulant pour son **impact positif sur les flux**, l'émergence de **référénts communs plus structurés** et la diffusion de « **best practices** » pour mobiliser davantage et optimiser l'impact des actions.
- Il tend aussi à révéler des visions philanthropiques différentes et à **renforcer la perception de spécificités nationales** :
 - Tous les grands philanthropes **n'ont pas la même notion du désintéressement**, avec pour risque perçu le développement d'une philanthropie un peu dévoyée, avec un usage de l'argent au service d'une privatisation de l'intérêt général.
 - En France, la notion de désintéressement s'est construite dans le respect d'un principe de non subsidiarité du don par rapport aux financements de la puissance publique et reste plus « puriste », moins encline à des dérives jugées non souhaitables.
- De part et d'autre de l'Atlantique, des sujets de réflexion majeurs amènent à voir se profiler une philanthropie :
 - Davantage orientée vers une **action sur les causes profondes** qui engendrent de l'injustice et des déséquilibres, **en ayant un impact réel**, concret, sur ces causes.
 - **Plus accessible** et plus **apte à refléter les aspirations et la diversité des convictions** d'une plus large part de citoyens, et de générations.
 - **Plus innovante** dans ses façons de travailler pour apporter des réponses nouvelles, en capacité de **transformer durablement le monde**.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

PAROLES D'EXPERTS

PP

La philanthropie donne les moyens aux organisations et aux hommes qui tentent de changer le monde...

”

PP

La philanthropie est aujourd'hui un des derniers maillon du lien social en France...

Il va falloir mobiliser !

”

PP

La philanthropie a un effet levier, avec comme formidable avantage la liberté d'action et la rapidité d'action.

Il n'y a que la philanthropie qui peut décider d'aller prendre des risques.

Comme l'argent est donné, il ne peut pas être perdu.

”

PP

L'innovation, c'est le cœur de la capacité à changer le monde, et ce n'est pas le métier de l'État.

”

PP

La philanthropie n'est pas une fin en soi. Idéalement, on ne devrait plus avoir besoin à terme de philanthropie.

En attendant, ça peut être très puissant et prendre des directions diverses. Si elle est très diversifiée, si elle représente une grande diversité de profils, de visions, de modes de vie, elle est très représentative et contribue à faire vivre la démocratie.

”

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

05.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

MÉTHODOLOGIE

- La réalisation de l'étude a été structurée autour de 2 étapes de travail :
 - La collecte et l'analyse des données économiques disponibles
 - Synthétisées dans un **Tableau de Bord Comparé** réunissant les principaux indicateurs fondamentaux, permettant d'avoir un aperçu global à un instant T et de suivre leur évolution dans le temps.
 - L'enrichissement des données économiques avec la conduite d'entretiens individuels approfondis.
- 7 entretiens semi-directifs approfondis, d'une durée de 1h ont été réalisés en visio, entre le 21 mars et le 4 avril auprès d'un échantillon d'experts*, qui accompagnent ou sollicitent des philanthropes sur le marché français ou américain.
- Un focus sur les perceptions des spécificités de ces deux marchés, les attitudes et les comportements des philanthropes en fonction de leur culture d'appartenance et les évolutions en cours.

*Les experts interrogés :

Des profils seniors, avec 15 à +35 ans d'expérience, exerçant des fonctions de **consultants**, de **direction d'agence de fundraising** ou de **direction dans des organisations à but non lucratif** de taille importante.

Tous impliqués sur des **missions de collecte de fonds**, auprès d'une large diversité de cibles : grand public, familles ou individus fortunés, entreprises et pour des domaines très diversifiés : solidarité, éducation, environnement, culture, aide internationale, santé, recherche médicale..., en France et aux États-Unis.

Attentifs aux tendances structurelles, aux évolutions et aux sujets de réflexion qui animent l'univers dans lequel ils évoluent, **leur point de vue est aussi celui de « praticiens »**, confrontés directement aux réalités de terrain, aux attitudes et comportements des donateurs, des testateurs, des mécènes et des philanthropes qu'ils sollicitent, conseillent, accompagnent et avec lesquels ils tissent des liens.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

MÉTHODOLOGIE

- Précisions méthodologiques
 - Les données présentées dans cette étude sont **les plus récentes disponibles**, dans la mesure où elles permettent la comparaison entre les deux pays étudiés : France et Etats-Unis d'Amérique.
 - L'année de référence et la **source** sont systématiquement indiquées.
 - Lorsque plusieurs données étaient disponibles pour le même indicateur, les sources **les plus fiables et probantes** ont été retenues.
 - Les modalités de calcul des données étant généralement différentes dans les deux pays, il conviendra **d'utiliser avec prudence les éléments de comparaison** proposés.
 - Tous les montants financiers ont été conservés **dans leurs devises d'origine**. Par souci de simplicité et de lisibilité, lorsque des montants en EUROS et en DOLLARS sont comparés l'un à l'autre (par exemple sous forme de ratio), l'hypothèse de travail est celle d'une **quasi-parité monétaire** (1\$ ≈ 1€).

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

SOURCES

- Montant total des financements privés dédiés à l'intérêt général (dont : legs, mécénat d'entreprise) + Pourcentage de donateurs dans la population générale :
 - FR : France Générosités, Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France (en partenariat avec Admical, AFF, CerPhi, CFF, Don en Confiance, INJEP), Panorama national des générosités 2024, 3ème éd., décembre 2024.
 - US : Giving USA : The Annual Report on Philanthropy for the Year 2023 (2024). Chicago : Giving USA Foundation.
- Parts relatives des legs et du mécénat d'entreprise :
 - FR et US : calculs CerPhi à partir des données publiques (montant total des dons, montants legs / mécénat).
- PIB nominal (US\$ courants)
 - FR et US : Banque Mondiale.
- Part des financements privés dans le PIB :
 - FR et US : CerPhi à partir des données publiques (montant total des financements, PIB).
- Pourcentage de donateurs (en argent) dans la population fortunée :
 - FR : Fondation Apprentis d'Auteuil & IPSOS (2024), Baromètre de la Solidarité. Qui fait des dons en France et quelles sont les motivations des donateurs ? (5ème édition), mars 2024.
 - US : Indiana University Lilly Family School of Philanthropy & Bank of America, The 2023 Bank of America Study of Philanthropy: Charitable Giving by Affluent Households.
- Mécanisme fiscal de l'incitation aux dons :
 - US : Internal Revenue Service (IRS)
- Pourcentage de foyers fiscaux qui en bénéficient :
 - US : Urban Institute & Brookings Institution, Tax Policy Center (2024), How large are individual income tax incentives for charitable giving ?
- Pourcentage de bénévoles dans la population générale :
 - FR : Fondation Apprentis d'Auteuil & IPSOS (2024), Baromètre de la Solidarité. Qui fait des dons en France et quelles sont les motivations des donateurs ? (5ème édition), mars 2024.
 - US : United States Census Bureau (19 Nov. 2024), U.S. Volunteerism Rebounding After COVID-19 Pandemic.
- Pourcentage de bénévoles dans la population fortunée :
 - FR : Fondation Apprentis d'Auteuil & IPSOS (2024), Baromètre de la Solidarité. Qui fait des dons en France et quelles sont les motivations des donateurs ? (5ème édition), mars 2024.
 - US : Indiana University Lilly Family School of Philanthropy & Bank of America, The 2023 Bank of America Study of Philanthropy : Charitable Giving by Affluent Households.
- Nombre total de fondations, permettant de calculer l'évolution annuelle (« dynamique de création » de nouvelles fondations) :
 - FR : Fondation de France, Baromètre annuel de la Philanthropie. Les fondations et fonds de dotation en France, Edition 2024.
 - US : Internal Revenue Service (IRS).
- Nombre d'associations :
 - FR : Recherches & Solidarités (2024), La France associative en mouvement 2024.
 - US : USA Facts (données IRS).
- Population totale :
 - FR et US : Banque Mondiale.
- Nombre d'habitants par association :
 - FR et US : CerPhi à partir des données publiques ci-dessus (population totale, nombre d'associations).

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Panorama de la Philanthropie Banque Transatlantique / CerPhi – Edition 2025 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

CONTACTS CERPHI

Isabelle Khuong

Conseil en Stratégie de Marque

Centre d'Étude et de Recherche sur la Philanthropie



Charles Sellen

Conseil en études économiques et financières

Centre d'Étude et de Recherche sur la Philanthropie



Centre d'Étude
et de Recherche
sur la Philanthropie



Centre d'Étude
et de Recherche
sur la Philanthropie



MERCI